

## **FORMATION – UN PRO DU NORD**

### **L'ARPENTAGE POUR LES COURTIERS IMMOBILIERS – par G2 arpenteurs-géomètres**

**\* Formation un Pro du Nord exclusivement réservée aux courtiers membres de la Chambre immobilière des Laurentides**

---

#### **ASPECTS TECHNIQUES**

Qu'est-ce que l'arpentage, les tâches de l'arpenteur, le lotissement de terrains, la superficie minimale de terrain pour construction, la pente maximale pour construction de maison et de rue, la marge de protection en bordure de cours d'eau, les zones humides, les zones inondables, les délais d'obtention des différents documents, la rénovation cadastrale et les erreurs les plus fréquentes des courtiers et du public.

#### **ASPECTS JURIDIQUES**

Les servitudes, les droits de passage et les droits d'accès riverains et certains cas de jurisprudence.

#### **OBJECTIFS**

- Familiariser le courtier immobilier aux différents aspects de l'arpentage
- Permettre au courtier d'offrir un service conseil de qualité à sa clientèle
- Comprendre certains aspects techniques et juridiques de l'arpentage

•

#### **DÉROULEMENT**

- Historique
- Les mandats
- Opérations communes à la plupart des mandats
- Opération cadastrale
- Description technique
- Projet et certificat d'implantation
- Piquetage vs bornage
- Plan topographique et tel que construit
- Le certificat de localisation
- Cadre légal (Lois et règlements)
- Les droits acquis
- Explications détaillées
- De la prise du mandat à la livraison du certificat
- Période de questions

***Formation un Pro du Nord - 3 UFC - contenu spécialisé***

---